

# Camping Règlement

La Direction et l'équipe du camping vous souhaitent la bienvenue.  
Veuillez prendre connaissance des recommandations suivantes :

## CONDITIONS D'ANNULATION

Il est préférable de prendre une Assurance Annulation 5 % de la facture avec les conditions suivantes. Les frais d'assurance sont acquittés une seule fois au moment de la réservation.

1) - En cas d'accident : pour être remboursé par l'assurance, il est impératif, d'envoyer par courrier recommandé l'annulation accompagnée des preuves (certificat médical, etc.) dans les 3 jours qui suivent l'accident. L'assurance garantit le remboursement de la somme payée contractuellement pour un emplacement ou un objet locatif dans la période de réservation. Concerne les accidents qui n'étaient pas connus au moment de la réservation.

2) - L'assurance vous couvre dans les cas suivants :

- a. décès, accident grave, maladie (vous-même épouse, enfants et famille directe - frère et sœur).
- b. déménagement à motif professionnel.
- c. démission de vous-même ou votre épouse (raisons économiques).
- d. perte de votre maison pour cause d'incendie, inondation, tempête, calamité ou vandalisme.

L'assurance s'arrête au moment de votre arrivée au camping, elle n'est valable que pendant votre séjour. Les frais de réservation et d'assurance annulation ne seront pas remboursables, chaque contrat est nominatif et incessible. - Jusqu'à 8 semaines avant la date de séjour 75% de la somme facturée ; - Jusqu'à 6 semaines avant la date de séjour 25% ; - A partir de la 4ème semaine avant la date de séjour, l'acompte restera propriété de la direction à titre d'indemnité forfaitaire. CARTE D'ENTRÉE : Usage illégitime de la carte p.e. : faire entrer des personnes qui ne sont pas clients du camping vous expose à être expulsé.

## ACCÈS ET ASSURANCE :

Pour entrer et séjourner sur le camping vous avez besoin de l'autorisation de la réception. Le fait de camper sur notre terrain implique l'acceptation sans réserve du règlement. Toute infraction au règlement peut entraîner l'expulsion de son auteur si nécessaire avec l'aide de la police. Expulsion immédiate : cas d'ivresse publique, possession ou usage de drogues, vandalisme ou vol. Tous les frais sont pour l'auteur ou son accompagnateur. La direction du camping décline toute responsabilité en cas de vol, accident, incendie, etc. qui interviendraient à l'intérieur du camping, pour cela vous avez besoin de votre assurance privée.

## ARRIVÉE / DÉPART :

Sans lettre ou fax du client précisant qu'il a du différer son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 h après la date mentionnée sur le contrat de réservation, passé ce délai, la réservation sera nulle et les arrhes seront encaissés par la direction. Si vous êtes expulsés ou si vous partez avant la date fixée pour votre départ vous n'avez pas le droit de remboursement.

Emplacement :

Heures d'arrivée à partir de 14 h 00.  
Heures de départ de 7 h 00 à 10 h 00.  
Locations :  
Heures d'arrivée à partir de 16 h 00.  
Heures de départ de 7 h 00 à 10 h 00.

La réception vous donnera un emplacement en essayant de tenir compte de votre souhait sans toutefois le garantir. Vous pouvez prolonger votre séjour ou changer d'emplacement seulement après en avoir fait la demande auprès de la réception. Il est interdit de marquer son emplacement au moyens de fossés, tranchées, etc.

### **CIRCULATION / BRUITS :**

La vitesse est limitée à 15 km/h, votre voiture doit être garée sur votre emplacement même si l'emplacement voisin est inoccupé. Le stationnement est interdit sur la route entre 23 h 00 et 7 h 00. Il est interdit de circuler, la barrière étant fermée pendant cette période. Les animaux considérés comme dangereux ne sont pas admis. Les animaux doivent être vaccinés et tenus en laisse. Les activités bruyantes pouvant gêner les autres campeurs sont interdites.

### **HYGIÈNE / DÉGRADATIONS :**

Vous êtes priés de respecter et protéger les arbres et les plantes du camping, ne pas verser l'eau de vaisselle dans les plantes, ne pas mettre de clous dans les arbres, ne pas pendre de linge entre les arbres. Ne pas mettre de déchets dans les W.C. En partant vous êtes priés de laisser votre emplacement propre, et de ne laisser ni sacs poubelles, papiers ou autres déchets. Une majoration de 35 € est facturée au cas où vous partiez sans nettoyer votre emplacement.

### **LES SANITAIRES :**

Vous êtes priés de vider les seaux hygiéniques et eaux résiduaires dans les bacs appropriés. Vous êtes priés de déposer les déchets, papiers et verres dans containers appropriés. Il est interdit de faire la vaisselle autre que dans les bacs destinés à cet usage. Après usage veuillez laisser les bacs propres. Il est interdit de faire la vaisselle après 23 h 00. Dépôt de verre dans les containers entre 9 h 00 et 21 h 00.

### **PISCINE :**

Entrée uniquement avec maillot de bain (pas de short ou équivalent voir règlement à la piscine) les bains de soleil sont réservés aux personnes de plus de 3 ans. Bracelets : le port (visible) des bracelets est obligatoire à la piscine et aux activités organisées par le camping. Sécurité : Il est interdit d'utiliser des barbecues à charbon ou faire des feux de camps. Des extincteurs sont à votre disposition dans tous les sanitaires. Des trousse de secours sont à votre disposition à la réception au bar et à la piscine. Les jeux de ballon (foot, etc...) auront lieu sur les terrains appropriés et non pas autour ou dans les bâtiments. Les participants prennent part aux activités organisées à leurs risques et périls de même pour l'usage de la piscine. Il est interdit de faire usage de la piscine en dehors des horaires d'ouverture. Les adresses des docteurs, pompiers, etc. figurent dans notre brochure d'information et vous pouvez demander à la réception, bar et piscine.

## **LOCATION :**

Une caution de 150 € est demandée à votre arrivée et vous sera restituée au moment de votre départ après l'inventaire établi en votre présence. Une somme forfaitaire de 50 € est exigée si la location n'est pas rendue en parfait état au moment de l'état des lieux. Tout objet endommagé ou cassé devra être remplacé ou remboursé par le locataire. Les animaux (appartenant au client ou à un visiteur) sont interdits dans les locations.

## **RECEPTION :**

A la réception vous pouvez trouver toute l'information que vous désirez sur le camping : horaires d'ouverture, informations sur la région, etc....

3 cabines téléphoniques se trouvent à côté du bar. Des cartes de téléphone sont en vente au bar ou à la réception. Les messages reçus sont déposés dans la boîte postale du bar, vous êtes prévenus le plus rapidement possible en cas d'urgence. Les campeurs qui désirent partir avant l'ouverture de la réception, doivent se présenter à la réception la veille. Paiements : Aucune réclamation ne pourra être faite sur le prix du séjour en cas d'arrivée différée ou de départ anticipé (ni sur des jours d'absence).